

Eurogroup Consulting est engagé dans une politique active et pérenne en faveur de l'emploi de salariés en situation de handicap. Fortement attaché à la diversité et l'égalité des chances, nous nous employons à cultiver la différence et l'intégration de salariés issus de tous horizons en leur permettant de se développer professionnellement et personnellement.

Notre politique actuelle en faveur de l'emploi de salariés en situation de handicap est composée de deux volets : les actions de maintien dans l'emploi et les actions en faveur du recrutement et de l'intégration.

## Les actions de maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap

Pour soutenir le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap, nous avons mis en place plusieurs axes d'actions.

**Notre première action concerne l'accessibilité de nos locaux.** En effet, **l'ensemble de nos locaux sont mis aux normes PMR** (Personne à Mobilité Réduite) permettant l'accès aux personnes en situation de handicap (parking, restaurant inter-entreprises, immeuble, bureau, etc.). Dans le cadre de la mise en place du flex office des places prioritaires ont été réservées afin de s'assurer que les personnes en situation de handicap aient un poste de travail adapté à leurs besoins.

**Des aménagements spécifiques peuvent également être mis en place pour adapter leur emploi** en fonction de leurs besoins individuels. Cela peut se matérialiser par des aménagements du temps de travail et des modalités d'exécution du travail (temps partiel, aménagements des horaires, télétravail, déplacements professionnels, affectations sur mission, poste et outils de travail, etc.). Ces aménagements sont mis en place en coordination avec le médecin du travail. Un suivi de nos actions est présenté et discuté en Commission Santé, Sécurité et Conditions de travail (représentants du personnel, médecin du travail, référent handicap et responsable fonctionnement).

En outre, **des actions de communication et de sensibilisation** sont réalisées auprès des collaborateurs d'Eurogroup Consulting afin de les sensibiliser à la diversité et favoriser un environnement inclusif.

A cet effet, l'ensemble des collaborateurs ont suivi en début d'année 2023 une **formation pour lutter contre toutes les formes de discrimination**. Entre novembre 2023 et avril 2024, tous nos collaborateurs vont participer à la **Fresque de la diversité**. Ces ateliers d'intelligence collective permettent de prendre conscience des mé-

canismes cognitifs à l'oeuvre en matière de discriminations, de découvrir des approches visant à les réduire, de débattre sur leur portée et leurs limites, tout en acquérant un vocabulaire commun pour nouer un dialogue constructif et faire émerger une société plus inclusive et plus apaisée. Le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap passe également par un accompagnement humain, assuré par le service des ressources humaines et coordonné par notre **référent handicap** (Antoine Dezalay Joly, 0646447597, antoine.dezalayjoly@eurogroupconsulting.com). Cet accompagnement facilite tout d'abord leur intégration puis les accompagne dans leur développement professionnel tout au long de leur carrière dans l'entreprise.

Nos collaborateurs en situation de handicap bénéficient, comme l'ensemble des collaborateurs du cabinet, **d'un mentor** pour les suivre dans leur parcours professionnel ainsi que **d'entretiens réguliers** tout au long de l'année et lors desquels nous sommes particulièrement attentifs à leur intégration et à l'adéquation entre leur poste et leur situation de handicap.

Nous favorisons un dialogue ouvert avec nos collaborateurs afin d'instaurer un environnement de confiance facilitant la déclaration des situations de handicap pouvant survenir ou évoluer au cours de la carrière de nos collaborateurs. Nous veillons néanmoins à garantir à chacun la liberté de choisir s'ils souhaitent ou non communiquer leur situation de handicap auprès des ressources humaines.

Le service des ressources humaines apporte également **une aide dans toutes les démarches administratives** des collaborateurs qu'ils soient en situation de handicap, en cours de reconnaissance et/ou proche aidant. Depuis 2018, le référent Handicap a un rôle central dans cet accompagnement en ayant notamment pour rôle de répondre à toutes les questions des collaborateurs sur le sujet.

## Les actions en faveur du recrutement et l'intégration de personnes en situation de handicap

En application du principe de non-discrimination, considéré comme un axe majeur de notre politique de diversité, les candidatures de personnes en situation de handicap sont étudiées selon les mêmes critères de compétences et de correspondance au profil recherché que ceux de l'ensemble des autres candidats. Ainsi, **l'ensemble des offres d'emplois que nous proposons sont ouvertes aux personnes en situation de handicap.**

Afin de garantir l'effectivité de cette mesure et éviter les discriminations intentionnelles et non intentionnelles, l'ensemble des personnes intervenants dans les processus de recrutement suivent **une formation « recruter sans discriminer ».**

En outre, Eurogroup Consulting met en place un dispositif spécifique d'insertion de nouveaux profils dans ses équipes, autour de trois plans d'action dédiés à des populations en difficulté d'insertion : les séniors, les personnes en situation de handicap et les migrants (Ukrainiens en l'occurrence).

Après le lancement du dispositif séniors en 2023, nous étendons notre engagement d'insertion en faveur des personnes en situation de handicap.

Pour cela, nous souhaitons mettre en place plusieurs mesures à commencer par le développement de partenariats avec les acteurs spécialisés.

En effet, dans le but d'élargir le vivier de candidatures de travailleurs en situation de handicap, **une collaboration avec l'AGEFIPH**, organisation chargée de soutenir le

développement de l'emploi des personnes handicapées, et son **réseau de partenaires spécialistes du handicap** notamment Cap emploi, sera mise en place **dès septembre 2023.**

Les écoles et dispositifs d'accès aux études pour les personnes en situation de handicap sont également des acteurs clés de notre dispositif d'insertion.

En complément, nous allons recourir à des cabinets spécialisés dans le recrutement de personnes en situation de handicap.

Afin de développer ces partenariats mais également de faire connaître sa politique d'emploi des travailleurs en situation de handicap, **Eurogroup Consulting est membre actif du club 92 « les entreprises s'engagent ».** Cette communauté permet à la fois de connaître les initiatives régionales et nationales en faveur d'une société inclusive et de valoriser les entreprises qui s'engagent, leurs bonnes pratiques et les actions innovantes qu'elles développent.

CLAUDIA  
MONTERO

Signature  
numérique de  
CLAUDIA  
MONTERO

Date : 2024.02.28  
11:17:06 +01'00'